

Le Comité Régional Centre-Val de Loire de Tir à l'Arc et
l'Union Sportive Chambraisienne Tir à l'Arc
vous invitent au



USC TIR A L'ARC
(N° agrément 0437088)

<http://www.archerschambraisiens.com>

**CHAMPIONNAT RÉGIONAL INDIVIDUEL
EN SALLE (2x18 m)**

Sélectif pour le championnat de France

Les 12 et 13 février 2022



LIEU DE LA COMPETITION : Gymnase « Les Fontaines Blanches »

Rond-point du Maréchal Leclerc
37170 CHAMBRAY LES TOURS

<u>HORAIRES DES TIRS PAR CATEGORIES</u>	Samedi (voir page 2)	Dimanche (voir page 2)
Ouverture du greffe	8h30	8h30
Entraînement	9h30	9h30
Début des tirs	10h00	10h00
Début des phases finales	14h30	14h30
Résultats	Vers 17h30	Vers 17h30

Tir en rythme AB-CD par volée de 3 flèches

BLASONS : (trispots pour tous, de benjamins à séniors 3) suivant catégories et règles sportives de la FFTA.

ARBITRES : Les arbitres de la région

MODE DE SELECTION :

La sélection se fera à partir du classement permanent de la région, selon les quotas en ligne sur le site internet <https://www.tiralarc-centrevaldeloire.fr>

**INSCRIPTIONS obligatoires sur INTERNET
AVANT LE 31/01/2022 (en suivant le lien ci-dessous)**

https://inscriptarc.heb3.org/CVL/Salle_12et13-fevrier-2022_Chambrey_les_Tours/
Prise en compte des championnats départementaux du 5 et 6/02/2022

ACCES AU PAS DE TIR :

Seules les personnes accréditées seront autorisées à avoir accès au pas de tir (demande d'accréditation à effectuer au moment de l'inscription des archers, à raison d'une personne accréditée pour 3 archers inscrits et présents). Le diplôme d'entraîneur actif est impératif et sera contrôlé sur présentation de la licence précisant cette qualité.

Les accompagnants seront invités à rester en tribune.

**pass COVID-19
sanitaire**

**Port du masque et Pass Sanitaire obligatoire
selon les règles en vigueur à la date de la compétition
Apportez votre gel hydroalcoolique**

RECOMPENSES :

Récompenses : aux trois premiers de chaque catégorie après les finales les samedi et dimanche, suivi du pot de l'amitié (selon accord de la municipalité).



Présentation de l'attestation de licence FFTA ou d'une carte d'identité au greffe.
Tenue blanche ou de club obligatoire. Les chaussures de sport sont obligatoires.

Buvette et buffet seront assurés pendant tout le week-end (sous réserve des autorisations liées aux conditions sanitaires).

Modalités de paiements (avant le 31/01/2022) :

Tarif adulte : 11€ Tarif jeune : 8€

Les inscriptions ne seront validées qu'à réception du paiement : Règlement par chèque (pour les archers) à l'ordre du CRCVLTA à l'adresse ci-dessous

Nadine VERET, secrétariat administratif CRCVLTA,

39 bis Allée des druides, 36330 LE POINCONNET

 0980545756 (avant 20H)

ou virement bancaire (de préférence pour les clubs) à l'ordre du CRCVLTA

IBAN : FR76 1950 6400 0059 0002 9725 954

BIC : AGRIFRPP895

Envoyer par courriel la liste des archers concernés par le paiement (nom, prénom, catégorie et n°licence).

 : sec_administratif@tiralarc-centrevalde Loire.fr

La liste des inscrits apparaîtra à partir du 12/01/22 sur le site Internet et sera mise à jour régulièrement.

Une liste définitive sera diffusée après les dernières sélections, à partir du 08/02/2022.

Samedi		Dimanche	
Qualification		Qualification	
Catégorie	Quotas	Catégorie	Quotas
BF	3	S1F	6
BH	3	S1H	12
F BB	8	S1F CO	4
H BB	12	S1H CO	6
MF	8	S2F	12
MH	12	S2H	18
CF	8	S2F CO	6
CH	10	S2H CO	18
CF BB	2	CF+JF CO scratch	0
CH BB	2	CH+JH CO scratch	6
JF	6	S3F CO	2
JH	12	S3H CO	10
S3F	6		
S3H	12		
	104	Total	100

PLAN D'ACCES

**Gymnase « Les Fontaines Blanches »
Rond-point du Maréchal Leclerc
37170 CHAMBRAY LES TOURS**

Coordonnées : N 37°20'33" - E 0°41'53"

De l'autoroute A10 prendre la sortie n°23

Fléchage à partir - de la sortie d'autoroute n°23

- de l'avenue de la république
- de l'avenue du grand sud

